NANTES TERRE ATLANTIQUE
APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Génération GRAND'R
Les métiers du vivant, l'esprit GRAND ouvert

CFPPA
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

BP

Industries Alimentaires

Niv 4 – Rncp n°1929

Le titulaire du diplôme exerce son activité au sein d'entreprises agroalimentaires (industries des viandes, laitières, des fruits et légumes, du poisson, de la filière céréalière) et des exploitations agricoles qui transforment leurs produits (plats cuisinés, conserves de fruits, boissons…).

Emplois visés par le diplôme :
Conducteur/conductrice de ligne automatisée (fabrication/emballage) ; pilote d'installation des industries agroalimentaires.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ✓ Conduire des machines ou lignes automatisées de fabrication ou conditionnement alimentaire
- ✓ Piloter et organiser un segment d'activité
- ✓ Assurer la sécurité des personnes et des biens et la sécurité sanitaire des produits fabriqués et/ou conditionnés
- ✓ Encadrer et animer une équipe d'opérateurs

CONTENU DE FORMATION

12 semaines en en entreprise + 26 semaines en centre

Modules professionnels

- Communication en situation professionnelle
- Diagnostic de fonctionnement des équipements
- Plan de maîtrise sanitaire d'un produit alimentaire
- Organisation et pilotage d'un segment d'activité
- Projet professionnel dans le secteur alimentaire

Modules techniques

- Conduite d'une ligne de fabrication ou de conditionnement
- Processus technologiques de transformation alimentaire

Modules généraux

- Traitement de l'information en situation professionnelle
- Enjeux environnementaux et sociétaux liés au secteur alimentaire

Modules complémentaires

- Contribution à la prévention des risques professionnels
- Animation d'une équipe de travail

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Cours dispensés en petit groupe et en présentiel avec une pédagogie active ; travaux pratiques sur le site et sur la halle technologique d'Oniris. Individualisation des parcours.

OBTENTION DU DIPLOME :

Le diplôme est obtenu après validation des Unités Capitalisables constitutives du diplôme et de la justification d'une année d'expérience professionnelle. Chaque unité représentant une capacité à acquérir, rattrapable durant 5 ans

DISPOSITIF

Formation Continue
Programme régional
VISAMETIERS 2021-2024
VM2021_14_BDC1

DATES DE LA FORMATION

De 22/03/2021 au 17/12/2022

DURÉE DE LA FORMATION

840 h en centre de formation
420 h en entreprises

EFFECTIF FINANCEMENT REGION

3

COUT

Selon le statut administratif.
Contacter le CFPPA

CFPPA Nantes Terre Atlantique
5 rue de la Syonnière - CS 60117 - 44817 St Herblain
Tél : 02 40 94 26 66 / cfppa@nantes-terre-atlantique.fr

NANTES TERRE ATLANTIQUE
APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Génération GRAND'R
Les métiers du vivant, l'esprit GRAND ouvert

CFPPA
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

ACCESSIBILITE PUBLIC HANDICAPE :

Un référent est dédié à l'accompagnement des personnes en situation handicap.
Accessibilité PMR

SITE DE LA FORMATION

CFPPA Nantes Terre Atlantique
A **St Herblain** *(3 jours)*

CHIFFRES CLES

Taux de réussite aux examens 2018-2019 : 100%

Taux d'insertion professionnelle 2019-2020 :
100 % à 3 mois

Taux de satisfaction 2019-2020 :
85 %

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Contacter le secrétariat au
02.40.94.26.66
cfppa@nantes-terre-atlantique.fr

Pour plus d'information
Retrouver des images et vidéo sur le site internet de Nantes terre atlantique et sa page face book

https://www.facebook.com/www.NantesTerreAtlantique/

VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI

Financement

La formation est financée par la Région des Pays de la Loire.
✓ Contactez (Pôle Emploi, Mission Locale, CAP Emploi, Unité Emploi) pour validation de votre projet professionnel.

Rémunération

Selon vos droits pôle emploi, vous êtes rémunéré soit par Pôle emploi, soit par la Région via l'Agence de service de paiement de la Région
✓ Rapprochez-vous de votre conseiller pôle emploi pour évaluer le type et le montant de cette rémunération

Inscription

✓ Contacter le CFPPA

VOUS ETES SALARIES

Le coût de la formation peut être pris en charge par un Projet de transition professionnelle (CPF de transition), après validation par les Fonds Formation compétents ou par l'utilisation de votre compte personnel de formation (CPF).

PRÉ-REQUIS

Pour les places Région :

- ✓ Etre demandeur d'emploi, jeune ou adulte
- ✓ Avoir validé un projet professionnel par le réseau valideur (Mission locale, Pôle emploi, Cap emploi).

Pour tous

- ✓ Avoir levé les freins à l'entrée en formation professionnelle logement, garde d'enfants, mobilité-transport.
- ✓ Avoir plus de 18 ans
- ✓ Etre titulaire d'un CAP, d'un niveau BEP, ou avoir suivi une année de seconde complète et un an d'activité professionnelle à temps plein
  - Ou attester d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport avec la finalité du BP IA ou de 3 ans d'activité professionnelle dans d'autres emplois
- ✓ Avoir un projet de professionnel cohérent avec la formation.

MODALITES DE RECRUTEMENT ET DE SELECTION

- ✓ Contacter le secrétariat du CFPPA.
- ✓ Demander, compléter, envoyer un dossier projet de préinscription.
- ✓ Participer à une information collective à partir du mois de mars.
- ✓ Réaliser des tests de prérequis.
- ✓ Présenter son projet professionnel lors d'un entretien individuel.

A L'ENTREE EN FORMATION

Tests de positionnement permettant de personnaliser le parcours de formation en proposant des allègements ou des renforcements de formation selon les diplômes et l'expérience.

CFPPA Nantes Terre Atlantique
5 rue de la Syonnière - CS 60117 - 44817 St Herblain
Tél : 02 40 94 26 66 / cfppa@nantes-terre-atlantique.fr